

Liste des candidats pour les élections communales

du 11 juin 2023.

Commune de MERSCH

Instructions pour l'électeur

1° Les opérations électorales commencent à huit heures. Les électeurs sont admis à voter s'ils se présentent avant quatorze heures. Ensuite le scrutin est clos.

2° L'électeur ne peut émettre plus de suffrages qu'il n'y a de mandats à pourvoir. Il ne peut donc émettre plus de ... suffrages. Il peut attribuer un ou deux suffrages à chacun des candidats jusqu'à concurrence de ... suffrages.

L'électeur vote

- soit en remplissant le cercle de la case placée en tête d'une liste, soit en y inscrivant une croix (+ ou x), en attribuant ainsi un suffrage à chacun des candidats de cette liste;
- soit en inscrivant une croix (+ ou x) dans l'une ou dans les deux cases placées à la suite du nom d'un ou de plusieurs candidats jusqu'à concurrence du total des ... suffrages dont il dispose;
- soit en procédant conjointement des deux manières s'il remplit le cercle de la case placée en tête d'une liste comprenant moins de candidats qu'il n'y a de conseillers à élire dans la commune ou s'il inscrit une croix (+ ou x) dans le cercle placé en tête d'une pareille liste.

L'électeur qui remplit le cercle blanc de la case placée en tête d'une liste qui comprend moins de candidats qu'il n'y a de conseillers à élire dans la commune, ou qui inscrit une croix (+ ou x) dans le cercle blanc de la case placée en tête d'une pareille liste, attribue à cette liste un nombre de suffrages égal au nombre de candidats qui y figurent. Il aura ainsi attribué un suffrage à chacun des candidats de cette liste. Il y aura par conséquent à tenir compte tout particulièrement des faits que l'électeur peut attribuer au maximum deux suffrages à chacun des candidats et qu'il dispose seulement d'un nombre de suffrages égal à celui des conseillers à élire dans la commune.

3° Après avoir exprimé son vote, l'électeur montre au président son bulletin plié en quatre à angle droit, le timbre à l'extérieur et il le dépose dans l'urne qui est destinée à le recevoir.

4° L'électeur ne peut s'arrêter dans le compartiment que pendant le temps nécessaire pour préparer son bulletin de vote en vue de son dépôt dans l'urne.

5° Sont nuls:

1. tous les bulletins autres que celui qui a été remis à l'électeur par le président au moment du vote;
2. ce bulletin même:
 - a) si l'électeur a émis plus de suffrages qu'il n'y a de représentants à élire;
 - b) si l'électeur n'a exprimé aucun suffrage;
 - c) si une rature, un signe ou une marque non autorisée par les dispositions qui figurent au point 2 des instructions peut en rendre l'auteur reconnaissable;
 - d) s'il contient à l'intérieur un papier ou un objet quelconque.

6° Est puni d'une amende de 251 à 2.000 euros et d'un emprisonnement de huit jours à quinze jours, quiconque a voté dans un collège électoral en violation de l'article 6 de la loi électorale modifiée du 18 février 2003. Est punie de la même peine toute personne qui a profité d'une inscription multiple pour voter plus d'une fois.

Est puni d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 251 à 10.000 euros, quiconque a apposé la signature d'autrui sur les actes de déclaration ou d'acceptation de candidature, de présentation de candidats ou de désignation de témoins. Sont punis des mêmes peines celui qui a voté ou s'est présenté pour voter sous le nom d'un autre électeur et celui qui, d'une manière quelconque, a distrait ou retenu un ou plusieurs bulletins officiels de vote.

Mersch, le 14 avril 2023

Le/La président-e du bureau principal de vote

Les candidats pour les élections communales du 11 juin 2023

COMMUNE DE MERSCH

Liste 2: Demokratesch Partei DP

N°	Nom et prénom	Profession	Nationalité	Code Postal	Localité	N° et Rue
1	MALHERBE Michel	consultant indépendant	luxembourgeois	L-7473	Schoenfels	1A, rue de Keispelt
2	BETZ Christophe	sapeur pompier professionnel	luxembourgeois	L-7521	Mersch	9, op der Hatzgriecht
3	FANTIN-HALSDORF Line	éducatrice diplômée	luxembourgeois	L-7572	Mersch	12, rue de la Piscine
4	FELLER-WILMES Joëlle	femme au foyer	luxembourgeois	L-7562	Mersch	16, rue des Acacias
5	HÜBSCH Max	dessinateur technique	luxembourgeois	L-7546	Rollingen	3, rue Alphonse Sinner
6	KASS Franz	agriculteur	luxembourgeois	L-7543	Mersch	ferme de Berzelt
7	KRIER Henri	retraité	luxembourgeois	L-7593	Beringen	29, rue Wenzel
8	MARQUES Daniel	maître d'enseig. technique	luxembourgeois	L-7595	Reckange	43, rue de Septfontaines
9	PINTO Sandra	professeur	portugaise	L-7562	Mersch	14, rue des Acacias
10	PRICKAERTS Pierre	agriculteur	luxembourgeois	L-7463	Pettingen	3A, rue du Château
11	RADZISZEWSKA Anna Katarzyna dite Kasia	gestionnaire d'une crèche	luxembourgeois	L-7565	Mersch	28, rue Emmanuel Servais
12	REDING Pierre	conseiller CSSF	luxembourgeois	L-7515	Mersch	43, rue Comte d'Autel
13	SIEBENALLER Isabelle épouse GROFF Thierry	assistante sociale	luxembourgeois	L-7596	Reckange	11, rue de Brouch
14	VULLERS Willy	pharmacien e.r.	luxembourgeois	L-7557	Mersch	33, rue Mies
15	WEIS Corinne	employée de l'Etat	luxembourgeois	L-7473	Schoenfels	23, rue du Village

Liste 3: déi gréng

N°	Nom et prénom	Profession	Nationalité	Code Postal	Localité	N° et Rue
1	BEIRAO Cecilia	assistante sociale	luxembourgeois	L-7526	Mersch	27, Beschmontsbongert
2	BEMTGEN Felix	product manager	luxembourgeois	L-7522	Mersch	3, rue de la Chapelle
3	CARRICO Aida	femme de charge	luxembourgeois	L-7569	Mersch	1, rue des Sœurs Franciscaines
4	GALLION Jean-Baptiste dit Batty	sociologue	luxembourgeois	L-7569	Mersch	12b, rue des Sœurs Franciscaines
5	GENGLER Marcel	senior cabin crew manager	luxembourgeois	L-7590	Beringen	49, rue de la Gare
6	HEINISCH Gilles	indépendant	luxembourgeois	L-7520	Mersch	22, rue G-D Charlotte
7	HOFFMANN Julie	étudiante en médecine	luxembourgeois	L-7570	Mersch	47, rue Nicolas Welter
8	JOLIVET Alexander	vendeur	luxembourgeois	L-7562	Mersch	16, rue Quatre-Vents
9	JUNG Lisa	institutrice	luxembourgeois	L-7597	Reckange	14, rue Hiel
10	KONOPLINA Tatiana	relocation consultant	française	L-7595	Reckange	61A, rue Principale
11	KREINS Jerry	professeur en mathématiques	luxembourgeois	L-7540	Rollingen	87, rue de Luxembourg
12	MOSSONG Elisabeth dite Lis	éducatrice graduée	luxembourgeois	L-7462	Moersdorf	4, rue d'Ettelbruck
13	QUARING Manuel	project manager	luxembourgeois	L-7570	Mersch	66, rue Nicolas Welter
14	WEILER Mariette	employée de banque	luxembourgeois	L-7521	Mersch	14, op der Hatzgriecht
15	ZENNER Benjamin dit Ben	attaché parlementaire	luxembourgeois	L-7540	Rollingen	107, rue de Luxembourg

Liste 4: Chrëschtlech-Sozial Vollekspartei CSV

N°	Nom et prénom	Profession	Nationalité	Code Postal	Localité	N° et Rue
1	COSTA Nelson	magasinier caténaire CFL	luxembourgeoise	L-7595	Reckange	31A, rue Principale
2	ENGBORK Mick	solution delivery manager	danoise	L-7537	Rollingen	2, rue Grendel
3	FRIEDERICH Heng	facteur	luxembourgeoise	L-7593	Beringen	4, an der Gewaan
4	GEISEN Pascal	professeur d'histoire e.r.	luxembourgeoise	L-7590	Beringen	8, rue d'Ettelbruck
5	GENGLER Luana	élève	luxembourgeoise	L-7537	Rollingen	2b, rue Grendel
6	KRAUS Fränk	électro-technicien	luxembourgeoise	L-7564	Mersch	3, rue Pierre Schwartz
7	LAMRI Linda	employée de banque	française	L-7542	Mersch	22, rue Lanheck
8	LORANG Michèle	prof. Centre de Logopédie (Dr. phil.)	luxembourgeoise	L-7540	Rollingen	151A, rue de Luxembourg
9	MENDES Claudine épouse PORTELADA	attachée à la direction	luxembourgeoise	L-7569	Mersch	11, rue Dr Willy Thinnes
10	MENEI Letizia	employée privée e.r.	luxembourgeoise	L-7537	Rollingen	2b, rue Grendel
11	MINY Romain	fonctionnaire e.r.	luxembourgeoise	L-7571	Mersch	11, rue d'Udingen
12	REDING Tim	étudiant en droit européen	luxembourgeoise	L-7515	Mersch	43, rue Comte d'Autel
13	REILAND Michel	professeur d'éducation physique	luxembourgeoise	L-7545	Mersch	3, rue Lohrbierg
14	TOUSSAINT Abby	indépendant	luxembourgeoise	L-7569	Mersch	10, rue Dr Willy Thinnes
15	WAGENER Henri	conseiller politique	luxembourgeoise	L-7590	Beringen	28A, rue d'Ettelbruck

Liste 5: Är Leit fir Miersch

N°	Nom et prénom	Profession	Nationalité	Code Postal	Localité	N° et Rue
1	CALDARELLA WEIS Marvin	enseignant	luxembourgeoise	L-7520	Mersch	38, rue G-D Charlotte
2	KRIER Mathieu	enseignant	luxembourgeoise	L-7593	Beringen	42, rue Wenzel
3	KOHNEN Mike	salaarié	luxembourgeoise	L-7540	Rollingen	105, rue de Luxembourg
4	BIRTZ Diane	enseignante	luxembourgeoise	L-7563	Mersch	20, rue des Romaines
5	GOEDERT Liz	kiné	luxembourgeoise	L-7553	Mersch	13, rue J-B Neuens
6	WEBER Xenia	étudiante	luxembourgeoise	L-7520	Rollingen	120, rue de Luxembourg
7	SPANIER Carlo	retraité	luxembourgeoise	L-7540	Rollingen	29C, rue de Luxembourg
8	CABRERA Marcial	éducateur	luxembourgeoise	L-7513	Mersch	87, rue d'Arlon
9	WILDGEN Léonard	retraité	luxembourgeoise	L-7532	Rollingen	1, rue de l'Ecole
10	TOUSSAINT Petra	retraitée	luxembourgeoise	L-7513	Mersch	62, rue d'Arlon
11	RAMOS Cristina	responsable de projet	luxembourgeoise	L-7568	Mersch	7, am Wangert
12	SAWAS Rasha	artiste	luxembourgeoise	L-7513	Mersch	90, rue d'Arlon
13	TOUSSAINT Adrien	profession libre	luxembourgeoise	L-7513	Mersch	62, rue d'Arlon
14	CALDARELLA WEIS Lindsay	éducatrice graduée	luxembourgeoise	L-7517	Mersch	5, rue de Beringen
15	PETRYK Mykola	technicien	luxembourgeoise	L-7592	Beringen	12, Cité

Mersch, le 14 avril 2023

Le président du bureau principal de vote